



École du chat libre de Saintes

31 rue du Cormier

17100 Saintes

PROCÈS VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'an deux mille vingt et un, et le vingt huit mars (28 mars 2021) à quinze heures (15h), les membres de l'association de l'École du chat libre de Saintes, se sont réunis en assemblée générale en visioconférence, la situation sanitaire ne permettant pas de réunions en présentiel pour les assemblées générales.

L'assemblée générale est présidée par Mme Nadine Beaufreton en qualité de présidente et Mme Isabelle Chéron en qualité de secrétaire en est nommée secrétaire de séance.

12 membres étaient présents.

La présidente rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

Rapport moral et financier 2019 et 2020 ;
Rapport d'activités 2019 et 2020 ;
Affectation des résultats comptables des exercices 2019 et 2020 ;
Élection des dirigeants ;
Règlement intérieur ;

Il est donné lecture par la présidente, du rapport moral, du rapport d'activités, du rapport financier et du règlement intérieur.

La présidente présente les membres sortants et les membres entrants pour l'élection du bureau de l'École du chat libre de Saintes pour 2021.

La présidente soumet aux voix le rapport financier, le règlement intérieur, l'affectation des résultats d'exercices, ainsi que l'élection des dirigeants :

1) Le rapport financier et l'affectation des résultats comptables 2019 et 2020

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport financier ainsi que l'affectation du résultat comptable de 2019 négatif de 1444,75 € et celui de 2020 positif de 1345,83 € en report à nouveau pour l'exercice 2021

2) Le règlement intérieur

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le règlement intérieur de l'École du chat libre de Saintes

3) Élection des membres du bureau

Le bureau est actuellement composé de :

- * une présidente : Nadine Beaufreton
- * une secrétaire: Isabelle Chéron
- * une trésorière : Nadine Beaufreton

Les candidatures pour l'élection du nouveau bureau pour l'année 2021 sont les suivantes :

- * présidente : Nadine Beaufreton
- * secrétaire : Laureline Bouyssi
- * trésorier : Rodolphe Bouillaud
- * trésorier adjoint : Nicolas Chauray

Chaque candidature pour ce nouveau bureau est examinée, votée et acceptée à l'unanimité des membres présents.

L'assemblée générale déclare la composition du nouveau bureau de l'association l'École du chat libre de Saintes, officielle et opérationnelle à compter de ce jour par résolution adoptée à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 30

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenu le 28 mars 2021, signé par la présidente et la secrétaire de séance représentée par la secrétaire sortante de l'association.

Fait à Saintes, le 28 mars 2021,

Nadine Beaufreton, présidente :

Isabelle Chéron, secrétaire :



06.51.60.04.37



chats.libres.saintes@free.fr



www.edclsaintes.fr

Association loi 1901 n° W174003279